



Sections du CHER

POUR LA DEFENSE DU CODE DU TRAVAIL ET DE NOS STATUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI NI AMENDABLE NI NEGOCIABLE !

Toutes les organisations syndicales qui se prononcent pour le retrait du projet de loi El Khomri et qui se sont prononcées contre le PPCR appellent dans l'unité à la grève nationale interprofessionnelle le 31 mars pour le retrait du projet de loi El Khomri-Valls-Hollande.

Ce combat concerne les salariés du secteur public comme ceux du privé.

- ce projet de loi vise à dynamiter le Code du Travail et à remettre en cause les acquis arrachés depuis plus d'un siècle, par les salariés du secteur privé, notamment les accords collectifs.
- si les accords collectifs disparaissaient dans le privé, le statut général serait également remis en cause par des accords locaux, voire supprimé. Après la précarisation des salariés du privé, la seconde étape sera celle des fonctionnaires. De plus, le projet de loi Travail menacerait les statuts, avec la possibilité d'extension à la Fonction publique du compte personnel d'activité (CPA) remplaçant les garanties collectives en matière de salaire, de missions, de temps de travail par une individualisation généralisée. Il complèterait les outils PPCR et RIFSEEP rejetés par la majorité des organisations syndicales de fonctionnaires.

La mise en œuvre de ces dispositifs généraliserait les corps ou les statuts inter-fonctions publiques pour imposer la flexibilité-mobilité forcée aux fonctionnaires victimes des restructurations et des suppressions de services d'ores et déjà programmées, notamment dans le cadre de la réforme territoriale.

Dans la Fonction publique, le gouvernement a tenté d'acheter la paix sociale en annonçant, le 17 mars, une augmentation de 1,2% de la valeur du point d'indice en deux fois. Nul doute que les mobilisations des 26 janvier et 9 mars y soient pour quelque-chose. Mais cette augmentation est loin de rattraper la perte du pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires depuis 15 ans qui est de 6,4 % depuis 2010, 18 % depuis 2000 et 22 % depuis 1995 !

Il est urgent que l'ensemble des salariés du secteur privé et de la Fonction Publique s'unissent pour mettre un coup d'arrêt à une politique d'attaques sans précédent de la part de ce gouvernement et pour la préservation de leurs droits et de leurs statuts.

A la DGFIP, les organisations syndicales Solidaires, CGT, FO considèrent que le projet de loi El Khomri « *doit résolument être combattu pour obtenir son retrait* ». Pour cela, elles appellent ensemble les agents à « *se mettre en grève le 31 mars et à participer massivement aux actions qui seront organisées sur le territoire pour exiger le retrait du projet de loi gouvernemental sur le travail* ».

Nous invitons tous les collègues des services de la DGFIP du Cher à se mettre en grève le 31 mars 2016 pour construire un puissant mouvement interprofessionnel, public-privé, seul à même de faire reculer le gouvernement.

**Avec les salariés du public et du privé, avec les jeunes étudiants et lycéens
c'est tous ensemble que nous gagnerons le retrait de la loi El Khomri.**

TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 31 MARS

Bourges : 10H30 Place de la Nation

Vierzon : 10H30 Forum République

St Amand : 10H30 Place de la République

St Florent : 10H30 Place de la République

La Guerche : 10H30 Place du Général de Gaulle